

F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SEITOSEI

Société par actions simplifiée au capital de 93 340 €

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 30 juin 2018



1 place d'Estienne d'Orves - 75 009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.fr - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants



F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SEITOSEI

14, place Marie-Jeanne Bassot
92300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEITOSEI relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



1 place d'Estienne d'Orves - 75009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.fr - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants



SEITOSEI

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables retenus par la société, nous avons notamment vérifié le bien-fondé des méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles inscrites à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

SEITOSEI

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SEITOSEI

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 novembre 2018

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

page 1

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 000		1 000	0,02	1 000	0,02
Fonds commercial	133 981	53 593	80 389	1,91	107 185	2,42
Autres immobilisations incorporelles	869 719	148 997	720 722	17,08	321 062	7,26
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	242 746	144 059	98 687	2,34	110 987	2,51
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 404 662		1 404 662	33,29	1 404 662	31,77
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	75 925		75 925	1,80	75 024	1,70
TOTAL (I)	2 728 034	346 649	2 381 385	56,43	2 019 920	45,69
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	12 892		12 892	0,31	31 932	0,72
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	743 722		743 722	17,63	816 427	18,47
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 203		3 203	0,08	2 567	0,06
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	238 040		238 040	5,64		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	41 951		41 951	0,99	35 691	0,81
. Autres	154 468		154 468	3,66	163 264	3,69
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	130 056		130 056	3,08	129 824	2,94
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	395 663		395 663	9,38	1 107 622	25,05
Charges constatées d'avance	118 318		118 318	2,80	114 121	2,58
TOTAL (II)	1 838 312		1 838 312	43,57	2 401 448	54,31
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 566 347	346 649	4 219 698	100,00	4 421 368	100,00

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	93 340	2,21	92 500 2,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	592 551	14,04	592 551 13,40
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	9 250	0,22	9 250 0,21
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	4 879	0,12	3 578 0,08
Report à nouveau	1 437 060	34,06	758 468 17,15
Résultat de l'exercice	116 581	2,76	680 733 15,40
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	49 061	1,16	18 130 0,41
	TOTAL(I)	2 302 722 54,57	2 155 209 48,75
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	961 577	22,79	1 156 107 26,15
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	19 840	0,47	258 0,01
. Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 305	4,58	217 033 4,91
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	159 339	3,78	254 148 5,75
. Organismes sociaux	167 060	3,96	162 723 3,68
. Etat, impôts sur les bénéfices			38 437 0,87
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	155 021	3,67	163 639 3,70
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	39 046	0,93	46 358 1,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	18 000	0,43	18 763 0,42
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	203 789	4,83	208 693 4,72
	TOTAL(IV)	1 916 976 45,43	2 266 159 51,25
Ecart de conversion passif		(V)	
	TOTAL PASSIF (I à V)	4 219 698 100,00	4 421 368 100,00

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
30/06/2018
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2017
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 500	0,10				3 500	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	3 500	0,10				3 500	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 500	0,10		82	0,00	3 418	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 952	0,38				12 952	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	57 728	1,71		44 926	1,01	12 802	28,50
Total des charges exceptionnelles (VIII)	74 181	2,20		45 008	1,01	29 173	64,82
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-70 681	-2,09		-45 008	-1,00	-25 673	-57,03
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	-79 268	-2,34		217 483	4,88	-296 751	-136,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 920 873	116,27		4 794 612	107,48	-873 739	-18,21
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 804 292	112,81		4 113 879	92,22	-309 587	-7,52
RÉSULTAT NET	116 581	3,46		680 733	15,26	-564 152	-82,86
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

SEITOSEI

Société par Actions Simplifiée au capital de 93.340 Euros
Siège social : 14 PLACE MARIE-JEANNE BASSOT 92300 LEVALLOIS PERRET
SIREN : 478 453 038 RCS NANTERRE

Annexe aux comptes annuels

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

PREAMBULE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 219 697,96 euros.

Le résultat net comptable de l'exercice est de 116 580,59 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement de l'ANC n°2014-3 du 15 juin 2014 modifié par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

L'évaluation de la production immobilisée intègre les temps passés et les coûts salariaux chargés des personnes affectées au développement de nouveaux outils informatiques conçus et réalisés en interne.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	Linéaire sur 3 ans
Agencements et aménagements des bureaux	Linéaire sur 9 et 10 ans
Véhicules	Linéaire sur 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire sur 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire sur 5 ans

Les œuvres d'art ne sont pas amorties mais une quote-part est déduite extra-comptablement sur cinq ans. Une réserve spéciale est dotée du montant des déductions conformément aux prescriptions fiscales en vigueur.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur brute, majorés des frais d'acquisition. Ces frais d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans sous forme d'un amortissement dérogatoire. Cet amortissement est réintégré fiscalement. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération correspondantes. Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 64, conformément à la note d'information du 28/02/13 de l'ANC.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés

Crédit d'impôt innovation

Un produit de CII (Crédit Impôt Innovation) a été enregistré pour un montant de 120 000 euros au 30 juin 2018.

Fonds commercial

Le fonds commercial a pour valeur 133.981 euros. Il fait l'objet d'une durée limitée et est amorti linéairement sur 5 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

NOTES SUR LE BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	570 550		586 945
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	45 191		15 000
Matériel de transport	27 645		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	153 865		10 666
Emballages récupérables et divers	7 331		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	234 031		25 666
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 404 662		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	75 024		901
TOTAL	1 479 686		901
TOTAL GENERAL	2 284 267		613 512

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	93 043	59 751	1 004 700	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages				
industriels				
Autres installations, agencements, aménagements		419	59 772	
Matériel de transport		10 745	16 900	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 787	158 744	
Emballages récupérables et divers			7 331	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		16 951	242 746	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 404 662	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			75 925	
TOTAL			1 480 588	
TOTAL GENERAL	93 043	76 702	2 728 034	

Etat des amortissements et dépréciations

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	137 303	114 806	49 520	202 590
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	6 029	5 557	105	11 481
Matériel de transport	8 708	3 947	8 458	4 197
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 307	25 741	5 667	128 381
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	123 044	35 245	14 230	144 059
TOTAL GENERAL	260 347	150 051	63 749	346 649

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	114 806			30 932	
Terrains					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	5 557				
Matériel de transport	3 947				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 741				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	35 245			30 932	
TOTAL GENERAL	150 051			30 932	

Les amortissements dérogatoires concernent les frais d'acquisition des titres ACTIFIN.

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	18 130	30 932		49 061
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
TOTAL Provisions réglementées	18 130	30 932		49 061
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles	4 000		4 000	
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	4 000		4 000	
TOTAL GENERAL	22 130	30 932	4 000	49 061
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			4 000	
- financières				
- exceptionnelles		30 932		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	75 925		75 925
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	743 722	743 722	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	238 040	238 040	
- T.V.A	41 951	41 951	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	58 729	58 729	
Groupe et associés	9 928	9 928	
Débiteurs divers	89 015	89 015	
Charges constatées d'avance	118 318	118 318	
TOTAL GENERAL	1 375 628	1 299 702	75 925

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	961 577	175 575	724 651	61 351
Emprunts et dettes financières divers	19 840	9 194	10 646	
Fournisseurs et comptes rattachés	193 305	193 305		
Personnel et comptes rattachés	159 339	159 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 060	167 060		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	155 021	155 021		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	39 046	39 046		
Groupe et associés				
Autres dettes	18 000	18 000		
Produits constatés d'avance	203 789	203 789		
TOTAL GENERAL	1 916 976	1 120 328	735 297	61 351
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 014			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	201 930			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant TTC
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	66 804
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 1 384)	153 870
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	161
TOTAL	220 835

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	226
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 110
Dettes fiscales et sociales	278 163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	18 000
TOTAL	356 498

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	118 318	203 789
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	118 318	203 789

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	4 625	20
Actions émises pendant l'exercice	42	20
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	4 667	20

Tableau de variation des capitaux propres

	30/06/2017	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	30/06/2018
Capital	92 500			840	93 340
Réserve légale	9 250				9 250
Prime d'émission	592 551				592 551
Réserve spéciale œuvres d'art	3 578	1 301			4 879
Report à nouveau	758 468	679 433		(840)	1 437 060
Résultat exercice précédent	680 733	(680 733)			-
Résultat de l'exercice			116 581		116 581
Total capitaux propres	2 137 080	0	116 581	0	2 253 661

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	3 372 263
TOTAL	3 372 263

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 251 098
Etranger	121 166
TOTAL	3 372 263

Le chiffre d'affaires de la société correspondant à la refacturation de débours au titre de l'activité d'intermédiaire pour l'achat d'espaces publicitaires pour nos clients s'élève à 8 925 ,00 €.

Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	Montant
Dotations aux amortissements dérogatoires	30 932
Dotations aux amortissements du fonds commercial	26 796
Valeur nette comptable des actifs cédés	12 952
Indemnité de résiliation contrat	3 500
TOTAL	74 180

Produits exceptionnels	Montant
Produits de cession des immobilisations	3 500
TOTAL	3 500

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat d'exploitation	38 719		
Résultat financier	69 274		
Résultat exceptionnel	<70 681>		
Résultat comptable	37 313	<79 268>	116 581

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 5 851,00 €.

AUTRES INFORMATIONS

Postes concernant les entreprises liées et les participations

Bilan		Entreprises liées
Clients et comptes rattachés		25 632
Autres créances		92 283
Emprunts et dettes financières divers		-
Fournisseurs et comptes rattachés		-
Autres dettes		-
Résultat		Entreprises liées
Produits d'exploitation		32 090
Charges d'exploitation		675
Produits financiers		82 355
Charges financières		-

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'entreprise
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	34	

Indemnités de départ en retraite

Le calcul du montant des indemnités de départ en retraite, selon la recommandation CRC 2003-R01, utilisant les hypothèses suivantes :

- turnover différencié selon l'âge et le profil
- hypothèse de progression des salaires de 2%
- actualisation au taux de 2%.

Le montant hors charges sociales s'établit à 53 584 € et 80 376 € avec les charges sociales.

Engagements reçus : Néant

Engagement donnés :

- Nantissement des titres Actifin d'un montant de 1.250.000 € au profit de la banque BNP Paribas afin de garantir un prêt du même montant souscrit par SEITOSEI
- Caution bancaire couverte par un dépôt à terme d'un montant de 125.000 €

Tableau des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL SOCIAL	RESERVES ET REPORT A NOUVEAU	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU EN %	VALEUR BRUTE DES TITRES DETENUS	VALEUR NETTE DES TITRES DETENUS	PRETS ET AVANCES CONSENTEES PAR LA STE (BRUT)	CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA STE	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSEES PAR LA STE DANS L'EX
A – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES & PARTICIPATIONS										
- FILIALES (PLUS DE 50% DU CAPITAL DETENU)										
SEITOSEI ART (EX PRESSE AGRUME)	3 000	63741	100	3	-	-	-	-	13 959	-
ACTIFIN	38 800	10 333	70	1 404 659				2 929 551	117 691	
PARTICIPATIONS (10 A 50 % DU CAPITAL DETENU)										
B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES & PARTICIPATIONS										
- FILIALES NON REPRISES EN A:										

F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SEITOSEI

14, place Marie-Jeanne Bassot
92300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



1 place d'Estienne d'Orves - 75009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.com - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants



SEITOSEI

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Avec Monsieur Eric ELUDUT, Président de la société

- *Nature et objet :*

Convention de compte courant.

Modalités :

Les avances consenties par Monsieur Eric ELUDUT font l'objet d'une rémunération calculée sur la base du taux fiscalement déductible.

Le solde du compte au 30 juin 2018 est nul. Aucune charge d'intérêts n'a été enregistrée sur l'exercice.

Paris, le 30 novembre 2018

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE